

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le onze du mois de mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Julien LAURENT, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs Eric MAILLET et Nicolas PAILLARD.
Mr MAILLET a donné procuration à Mr FRANCHINI.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien LAURENT.

1/ Approbation du Compte Rendu du 30 Mars 2015 et du 04 Mai 2015

Les Procès-verbaux du 30 Mars 2015 et du 04 Mai 2015 sont approuvés à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Nouveaux Statuts du SIEL

Madame le Maire informe que le Syndicat Intercommunal d'Électricité de Labergement Sainte Marie doit changer ses statuts actuellement en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour passer en SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité imposé par la Loi et de la fin de la vente d'énergie au tarif réglementé. Le Conseil Municipal valide le changement de statuts du SIEL par 9 voix pour, à l'unanimité des présents.

3/ Régisseur Salle des Fêtes

Madame le Maire rappelle que Mr CHABOD Léonel est parti en retraite en début d'année mais il a gardé la régie de la salle des fêtes, le temps que le nouvel employé communal se mette en place. D'un commun accord, Mr CHABOD Léonel arrête la régie au 31 Mai 2015 et Mr FRITSCH Emmanuel prendra cette régie à partir du 1^{er} Juin 2015.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents, par 9 voix pour.

4/ Travaux Voiries (proposition du Maître d'œuvre)

Madame le Maire présente au conseil municipal les avant-projets de la société JDBE concernant les travaux de Voiries 2015-2016.

- Rue de la Bône pour un montant de 68 600 € Ht
- Rue du Rochat pour un montant de 178 000 € Ht
- Rue du Part pour un montant de 28 000 € Ht
- Rue du Marais pour un montant de 87 000 € Ht
- Rue du Clargenat pour un montant de 46 000 € Ht

Les autres rues (rue de la Fontaine, rue des Frênes et l'esplanade du Fort) ont été également présentés brièvement, elles seront étudiées plus précisément ultérieurement.

La rue de la Bône fait partie des priorités à faire cette année, puisque les réseaux secs (téléphone, électricité) et humides (eau potable, assainissement), vont être enterrés. Les travaux de voiries se feront à la suite. Les autres rues seront réétudiées plus précisément afin de prévoir les travaux sur plusieurs années.

Le Conseil Municipal valide l'avant-projet des travaux de voiries sur la rue de la Bône en 2015, par 9 voix pour, à l'unanimité des présents.

5/ Questions Diverses

Madame le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal de plusieurs points :

- *Gâteaux Fêtes des Mères*, sera distribué aux mamans le vendredi 29 Mai et terminé le Samedi 30 Mai 2015. La distribution sera faite par les Conseillers.
- *Le Jury d'Assises*, suite à un courrier reçu pour assister à la sélection des Jurés d'Assises le Mercredi 10 Juin 2015 à Frasne, Madame le Maire demande à ses Adjoints s'ils peuvent y participer.
- *Portes Ouvertes 13^{ème} régiment du Valdahon le 27 et 28 Juin*, possibilité de vente de programme sur notre commune les jours précédant cette manifestation.
- *Affaire MONTES / VAUTHIER*, un compte rendu est fait, suite aux entretiens avec la sous-préfecture, une expulsion est prévue pour le 23 Juin 2015.
- *Installation d'une table extérieure autour de la Ferme de la Coquille*, une réflexion se poursuit.

La Commission Bois intervient pour faire une petite précision, au sujet de l'entretien de la Parcelle N, qui se fera par l'épareuse de la Société SAPOLIN pour un total de 1 800 € Ht.

La Commission Bois a validé ce point ainsi que le Conseil Municipal.

L'Association du Rouge Bief a fait une demande de bois auprès de Mr HENRIET Bruno de l'ONF, pour les feux de la Saint Jean, cette demande est validé par la Commission Bois et le Conseil Municipal. Il est souhaitable que dans les années futurs cette demande soit faite auprès de la Commission Bois, ceci permettrait de faire du nettoyage sur nos parcelles de non-soumis.

Un conseiller demande à ce que l'on fasse un rappel à tous les Administrés sur les réglementations, Heures de tonte, Taille des Haies, Règles diverses, etc... Une distribution sera faite dans les boîtes aux lettres.

Une demande est faite par un certains nombres d'Administrés sur les points suivants :

- Manque de visibilité sortie rue du Delevrat avec la Départementale (voir pour couper les 2 arbres concernés)
- Le passage d'un Bus tous les matins rue du Rochat vers 7h20 (voir s'il est bien sur son circuit)
- Dans l'emplacement du toboggan, il a été trouvé des morceaux de verre cassé donc, l'employé communal va faire le nécessaire plus régulièrement
- Le besoin d'installer un WC public est également souhaitable ainsi que la pose d'une nouvelle poubelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.